

## DÉCISION DU PRESIDENT

N° DP2024-02

## CONCOURS FINANCIER DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE TRAVAUX 2024

- Vu les statuts du SEZEO,
- Vu la délibération n°2020/10 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président,
- Vu le règlement relatif aux aides aux communes et à leurs groupements,

## Le Président du SEZEO,

**SOLLICITE** pour l'année 2024, le concours financier du Département de l'Oise au titre des travaux de renforcement et d'intégration des réseaux secs, de renforcement et de mise aux normes de l'éclairage publique, de rénovation de l'éclairage public par de l'éclairage public à économie d'énergie performant sous maitrise d'ouvrage déléguée par les communes au SEZEO,

**APPROUVE** le montant total de travaux subventionnables de 5 727 609,13 euros hors taxe.

**SOLLICITE** à cet effet une subvention au taux communal afin de ne pas pénaliser les communes rurales délégataires,

**PREND ACTE** que la demande de subvention concerne 56 dossiers faisant chacun l'objet d'une notice explicative et d'un plan de financement détaillés.

Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Thourotte, le 23 janvier 2024, Le Président, O. FERREIRA